



Nous, collectif naturopathie, regroupant les principales organisations représentatives de la naturopathie en France, citées ici par ordre alphabétique APHN¹, APNF², FÉNA³, OMNES⁴, SPN⁵, et qui travaillent ensemble depuis plusieurs années nous souhaitons communiquer sur ce qu'est la naturopathie, son organisation professionnelle en France et dans le monde, les formations existantes et son implication dans la recherche scientifique.

En effet, les questions soulevées récemment sur la pratique de la naturopathie et la déontologie des professionnels à la suite de la polémique sur l'usage des plateformes de prise de rendez-vous en ligne avec des naturopathes, témoignent de la méconnaissance de la réalité de la profession, de son implication dans une démarche rigoureuse, de son rôle social et de son positionnement complémentaire à la médecine conventionnelle depuis toujours.

La naturopathie est une profession organisée depuis plusieurs dizaines d'années. Les structures composant « le collectif naturopathie » travaillent de manière coordonnée pour accompagner les naturopathes dans l'exercice de leur métier, organiser la formation initiale, apporter sécurité et qualité dans les services proposés et assurer le développement des compétences dans la cadre de la formation continue, avec le souci d'une bonne protection des usagers.

La naturopathie française s'inscrit dans une profession active au niveau mondial, avec le support de la WNF⁶ (Fédération Internationale de Naturopathie), où elle est pratiquée par plus de 110 000 professionnels dans 108 pays. Ses pratiques et techniques actuelles sont validées par la science grâce à plus de 2000 études scientifiques revues par les pairs et plus de 300 études cliniques comme le démontre la dernière publication de la WNF en 2021 (HTA⁷ : Health Technology Assesement) à laquelle nous avons participé.

¹ www.aphn.fr

² www.apnfma.org

³ www.lafena.fr

⁴ www.omnes.fr

⁵ www.syndicat-naturopathie.fr

⁶ www.worldnaturopathicfederation.org

⁷ www.worldnaturopathicfederation.org/project/health-technology-assessment-naturopathy/

La pratique de la naturopathie va au-delà de la définition établie par l’OMS⁸ : pour faire simple elle défend le « capital santé » qui repose sur l’art de rester en bonne santé, en étant un acteur autonome et en prenant soin de soi par des moyens naturels. Elle englobe l’individu sur toutes ses dimensions parce qu’elle suppose que l’humain, dans l’entière qui le caractérise, peut s’exprimer sur différents plans : physique, biochimique, émotionnel, mental et socioculturel.

Les techniques utilisées par les naturopathes sont principalement : le rééquilibrage alimentaire (nutrition), le mouvement (activité physique), la gestion du stress (équilibre émotionnel), la phytologie (les plantes), les techniques manuelles (réflexologie, massage bien-être), l’usage de l’eau (hydrologie) et les techniques respiratoires. Ces techniques visent à agir sur le terrain de l’individu, de façon globale et personnalisée, afin de l’optimiser et de le renforcer. Elles n’ont en aucun cas une visée de traitement symptomatique.

La très grande majorité des naturopathes en activité en France sont dans une démarche professionnelle et proposent des accompagnements de qualité sur des bases scientifiques et déontologiques acquises pendant la formation et le perfectionnement en connaissant les limites de leur activité.

La naturopathie a pour mission la prévention et la préservation des équilibres de l’organisme grâce à un mode de vie adapté et en harmonie avec son environnement. Elle s’inscrit dans la démarche complémentaire, dite intégrative, qui fait collaborer les professionnels de santé et du bien-être dans une approche d’accompagnement centrée sur la personne.

Nous, APHN, APNF, FENA, OMNES, SPN, continuerons à œuvrer en toute transparence pour le renforcement de l’organisation de la profession en France et pour faciliter sa reconnaissance en travaillant avec l’ensemble des pouvoirs publics comme nous l’avons toujours fait par le passé.

Le collectif naturopathie est représenté par :

Alexandra Attalauziti, Présidente du SPN - contact@syndicat-naturopathie.fr

Alioune Diaw, Président de la FÉNA - president@lafena.fr

Anne-Victoria Fargepallet, Présidente de l’APHN - asso.aphn@gmail.com

Julien Guichard, Président de l’APNF - contact@apnfma.org

Jérôme Poiraud, Président de l’OMNES - contact@omnes.fr

⁸ www.who.int/fr/about/governance/constitution